

Visite technique annuelle des commissaires enquêteurs du département de l'Yonne

C.M.A. : Carrière et Matériaux d'Asnières-sous-Bois

Le 26 septembre 2018, six commissaires enquêteurs Icaunais, rejoints par Jean-Michel OLIVIER, Président de la CCEBo et Jacques SIMONNOT, Vice-Président, ont visité la carrière d'Asnières sous Bois.

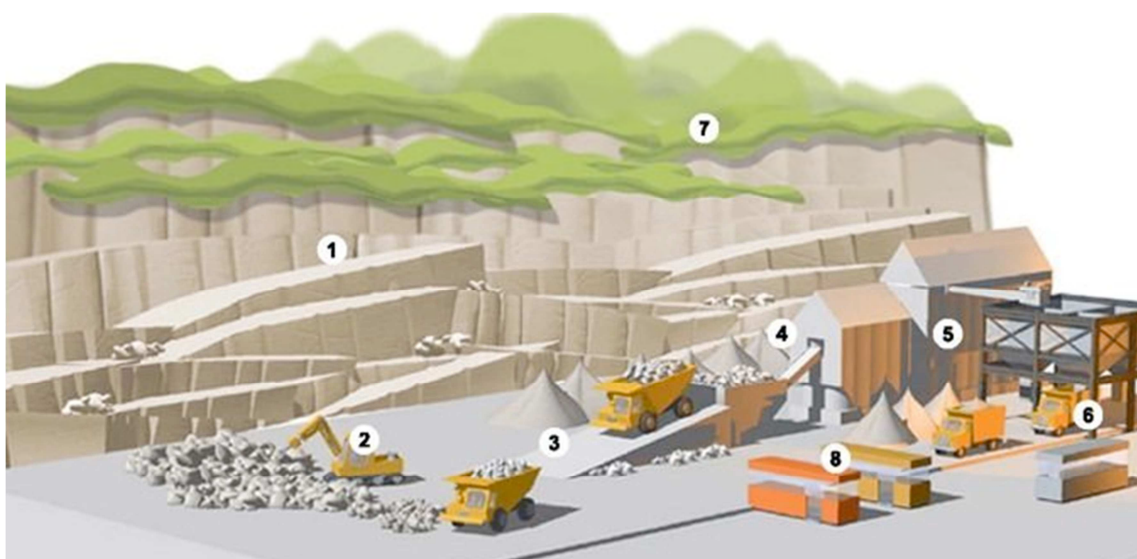
Ils ont été accueillis et guidés par M. DILLON, créateur, propriétaire et gérant de l'entreprise.

Etait également présent M. ROUX, maire de la commune.



La commune d'Asnières-sous-Bois se trouve au sud du département de l'Yonne, entre Vézelay et Clamecy. Elle comptait 135 habitants en 2015. Elle couvre 1795 hectares dont 1200 de forêts.

La carrière d'Asnières-sous-Bois est une **carrière de roche massive**, dont le principe de fonctionnement est le suivant :



1 / Tir de mine

Une fois que la terre végétale et les stériles situés au dessus des niveaux à exploiter ont été retirés, il faut utiliser des explosifs pour fragmenter et abattre les matériaux. Chaque tir obéit à un plan de tir précis définissant la foration (l'emplacement et le nombre de trous), le type d'explosifs, sa quantité, l'heure du déclenchement et les conditions de sécurité lors de l'opération. C'est le boute-feu, professionnel spécialisé et formé en conséquence, qui est le responsable des tirs de mines. La fréquence des tirs de mines est propre à chaque carrière.

2/ Reprise des matériaux bruts

Les blocs de roche issus des tirs de mines, appelés également tout-venant, sont repris par des pelles et chargés dans des dumpers ou acheminés par des bandes transporteuses vers l'installation de traitement.

3/ Transport sur piste

Les dumpers transportent le matériau au broyeur primaire en empruntant les pistes de la carrière. La sécurité de la circulation est primordiale sur un site d'exploitation.

4/ Traitement des granulats

Les matériaux bruts vont subir des opérations de concassage, de criblage et de lavage afin d'obtenir une gamme variée de granulats qui répondront aux critères techniques nécessaires à leur mise en œuvre.

5/ Stockage

Le stockage des produits finis s'opère sous forme de tas individualisés au sol ou en silos, en particulier pour les granulométries les plus fines.

6/ Chargement et livraison clients

Les camions sont chargés et pesés sur un pont-bascule afin d'éviter tout risque de surcharge. Un arrosage ou un bâchage est recommandé avant la sortie de la carrière.

7/ Zone réaménagée

Tandis que la carrière continue à être travaillée en profondeur, son impact est réduit par la restauration progressive des fronts supérieurs et par la plantation des banquettes.

8/ Pilotage de l'installation, bureaux et labo

Pour le bon fonctionnement d'une carrière il est nécessaire d'assurer un contrôle permanent de la chaîne de traitement, depuis l'alimentation jusqu'au stockage ou à l'expédition. Un contrôle régulier des caractéristiques des granulats produits permet de garantir la qualité exigée par les clients.



La carrière d'Asnières-sous-Bois dans son état actuel

Les principales caractéristiques de la carrière d'Asnières-sous-Bois sont les suivantes :

- carrière de calcaire dur pour béton (environ 90%, majoritairement pour la région Ile de France) et travaux publics
- gisement d'origine géologique et pétrographique de calcaire jurassique
- emprise totale de 18 hectares dont 12 exploitables
- ouverture de la carrière en 2014 - création de deux fronts de 15 mètres
- capacité de production annuelle de 200 000 tonnes
- production principale de gravillons de calcaire concassé de 4/10 mm ou 10/20 mm
- calcaire de couleur blanc beige à gris clair
- autre production de matériaux destinés aux travaux publics, de sables mixtes recomposés et d'amendements calcaires pour l'agriculture

La visite s'est déroulée en plusieurs temps :

- présentation de l'entreprise par M. DILLON
- vue générale sur l'ensemble du site
- mise en place d'un tir de mines : Le responsable de la société TECHMINE a présenté la procédure préparatoire à un tir. Il a procédé devant nous à l'installation d'une charge dans l'un des forages.



- suivi du cheminement de la roche extraite jusqu'à la production du produit fini : pelle, tombereaux, concasseurs, criblage, rinçage, transport,...



- réalisation d'un tir de mines : procédure de sécurité, évacuation du site, mise en place de sismographes au château d'eau, à l'église et au voisinage de la maison la plus proche.

Certains commissaires enquêteurs sont restés à l'entrée de la carrière à l'endroit où le personnel est regroupé, d'autres se sont rendus près des sismographes. Chacun a pu percevoir et ressentir les effets du tir (bruit, poussières, vibrations) à proximité du site ou dans le village.

- constat du résultat du tir : environ 10 000 tonnes de roches arrachées au front, qui seront exploitées dans les deux semaines à venir et acheminées en région parisienne dans un délai de trois semaines...

- bilan de la visite avec M. DILLON et échanges autour des thèmes de la sécurité, de la formation du personnel et des problématiques écologiques.

Conclusion : Un accueil professionnel, un site impressionnant, des installations imposantes, et l'opportunité d'assister à un tir de mines,...une visite très instructive.

